

CHARTRE DU SECTEUR DES CENTRES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE EN WALLONIE

Notre vision est celle d'un monde où chacun a le droit de se former en vue de s'épanouir et de réaliser librement son projet professionnel et de vie dans une société juste et égalitaire.

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) ont pour mission de favoriser, par une approche intégrée, l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire par l'acquisition de connaissances, de compétences et de comportements, nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel, dans le respect du principe de non-discrimination, de promotion de l'égalité des chances face à l'emploi et la formation ainsi que de la protection de la vie privée. Les formations des CISP sont destinées à un public adulte demandeur d'emploi de longue durée, peu scolarisé (maximum CESDD) et souvent fragilisé.

Le secteur des CISP s'inscrit dans une logique de production du changement social et lutte pour :

- modifier **en profondeur notre organisation sociale** afin de répondre à la fois à la demande des demandeurs d'emploi et à l'urgence de nombreux besoins collectifs insatisfaits ;
- construire **une société plus juste et solidaire** qui respecte la liberté de chacun tout en garantissant les libertés collectives ;
- créer collectivement un environnement culturel, social et économique permettant à tout citoyen de se doter des moyens nécessaires afin d'**accéder à une vie digne** ;
- développer une **approche émancipatrice** qui prend en compte toute la dimension de l'être humain dans son environnement individuel et collectif, sur les plans culturel, social, politique et économique.

L'action des CISP s'inscrit dans une démarche qui combat :

- les **injustices, les inégalités, les exclusions sociales** et les logiques qui les produisent ;
- les logiques qui génèrent de la **disqualification et de la désaffiliation sociale**.

Le secteur des CISP s'oppose à :

- toute politique qui entrave le **droit et l'accès à un travail décent** ;
- la stigmatisation et la **culpabilisation des demandeurs d'emploi** ;
- la vision où **l'emploi est considéré comme une finalité unique** à laquelle devrait mener obligatoirement l'action des CISP.

Le secteur des CISP :

- défend le droit de chacun à **préserver son bien-être, sa santé mentale et à faire valoir sa plus-value sociale** ;
- est attaché à **dissocier le contrôle et l'accompagnement** des demandeurs d'emploi ;

- défend le **respect de la vie privée et de la confidentialité**, la **non-discrimination** et **l'égalité de chacun**, le **droit d'accès à des informations adaptées**, le **droit au travail comme levier d'intégration**.

Par ses actions, le secteur des CISP :

- soutient prioritairement la **création d'emplois durables et de qualité accessibles à des personnes fragilisées** ;
- défend le droit d'accès à un revenu décent garantissant **la dignité** de chacun ;
- favorise **l'épanouissement de ses publics** en développant leur capacité à gérer de manière autonome leur vie quotidienne ;
- permet aux individus d'exercer leurs **droits en tant que citoyen**.

Les modèles pédagogiques de formation

Les CISP :

- ont une pratique pédagogique **alternative** au système d'enseignement classique ;
- promeuvent **la neutralité et le non jugement** à l'égard des stagiaires comme principe essentiel de l'action ;
- favorisent **l'égalité des ressources et des droits de chacun** ;
- articulent insertion, développement personnel et professionnel dans une **perspective d'émancipation** ;
- créent un cadre qui permet à chacun de vivre la **trajectoire de formation qui soit la plus positive** et épanouissante pour lui.

Dans le cadre de la formation et de l'accompagnement des stagiaires, les CISP se concentrent sur :

- **les compétences et ressources « métier »**, c'est à-dire des **savoirs** et **savoir-faire** liés spécifiquement à un métier ou à un secteur professionnel, mais aussi des **savoir-faire** comportementaux en situation professionnelle ;
- les **compétences de base** (lire, écrire et calculer...) en lien avec l'exercice d'une profession ou participant à l'émancipation sociale ;
- **les compétences transversales liées à l'autonomie professionnelle**, par exemple travailler en équipe, communiquer de manière adéquate, organiser et planifier son travail, respecter l'environnement, etc. ;
- **les compétences sociales et citoyennes** ayant une visée émancipatrice et intégratrice, c'est-à-dire la **solidarité et l'autonomie**, le développement de la **confiance en soi** et de **l'esprit critique**, la capacité d'affronter des situations nouvelles et de réaliser des projets seul ou en collectif, etc.

Dans les CISP :

- le stagiaire est **accueilli, écouté, compris et considéré dans sa globalité** avec son histoire, son parcours et ses compétences, s'opposant ainsi à la linéarité des parcours ;
- l'accueil se fait dans une **démarche individualisée** pour permettre à chacun de trouver sa place et être reconnu mais le **groupe joue un rôle majeur** dans le processus de formation qui est ouvert à toutes et tous ;
- une relation de **réciprocité et de reconnaissance mutuelle** s'établit avec le stagiaire ;
- le stagiaire va pouvoir **s'orienter, se former, identifier ses compétences professionnelles et en acquérir de nouvelles** ;

- le stagiaire est **maître de son destin, garde sa liberté de choix, le droit à l'erreur, le droit d'avancer à son rythme**. Il occupe une place centrale et la formation se construit avec lui, à partir de lui et de sa réalité de vie ;
- les **formations sont accessibles et de qualité**, font appel à des **pédagogies alternatives et novatrices** qui ont pour but d'ouvrir le champ des possibles. Les CISP sont créatifs et détiennent une réelle **expertise auprès des personnes éloignées de l'emploi** ;
- la démarche de formation est collective et repose sur la **collaboration de divers intervenants**, la mise en réseau est développée avec de nombreux partenaires qui sont **créateurs de cohésion et d'innovation sociale**.

Le secteur contribue à :

- une reconnaissance de l'effort de formation des stagiaires **par une validation et/ou une certification** ;
- une **reconnaissance automatique des acquis** de la formation entre opérateurs ;
- la mise en œuvre des **actions de validation des compétences**.

La formation continue des travailleurs

Le secteur des CISP souligne son attachement aux principes de la formation continue et développe une **politique de formation émancipatrice avec ses travailleurs** qui :

- est un **levier de développement** des pratiques professionnelles individuelles et collectives ;
- permet de **repenser leur action** ;
- est un vecteur d'acquisition d'une **identité professionnelle et de renforcement des compétences** ;
- vise à donner des clés pour comprendre leur environnement et **être acteurs**.

Les partenariats

Les CISP accordent une très grande importance aux partenariats qui permettent de renforcer et compléter l'accompagnement des demandeurs d'emploi et les opportunités qui leur sont offertes. Dans la gestion des relations partenariales, le secteur des CISP affirme son attachement aux **vertus du dialogue** ainsi qu'à l'établissement d'une **relation de confiance et égalitaire entre pairs**. La reconnaissance mutuelle et le travail conjoint entre partenaires est un préalable à toute collaboration.

Le secteur des CISP encourage les partenariats avec :

- d'autres acteurs de la formation et de l'insertion dans l'objectif de permettre au plus grand nombre de stagiaires de bénéficier de la **complémentarité entre les opérateurs de la formation d'adultes** ; ces partenariats visent aussi à **optimiser les parcours des stagiaires** par une approche intégrée et par des actions communes ;
- les services publics, les pouvoirs politiques et les acteurs associatifs pour **lutter ensemble contre les mécanismes qui produisent des inégalités**. Les logiques d'action du service public et du secteur associatif sont complémentaires ;
- les entreprises afin de faciliter l'insertion socioprofessionnelle vers un emploi durable et de qualité.